

Chers parents,

Plusieurs de nos collègues « Accompagnant-e-s d'Élèves en Situation de Handicap » (AESH) seront en grève le mardi 19 octobre. Ils et elles réclament de meilleures conditions de travail et davantage de moyens pour accompagner les élèves. Nous vous écrivons ce courrier pour leur apporter notre soutien. Mais cette lettre est aussi un témoignage : nous voulons que vous sachiez à quel point les conditions de scolarisation des élèves en situation de handicap se dégradent actuellement. Nous sommes très inquiet-e-s par cette situation qui génère des souffrances largement partagées par des enfants, des familles et des personnels de l'éducation. Voici donc quelques éléments factuels pour vous informer :

- Les AESH subissent des temps partiels imposés. Par conséquent, leurs salaires sont très bas. Ils et elles sont payé-e-s, en moyenne, 760 euros par mois ! Sous la pression des personnels, l'Éducation nationale a proposé à la rentrée une augmentation de salaire qui reste largement insuffisante (27 à 40 euros brut par mois supplémentaire).

- Les AESH bénéficient de très peu d'heures de formation. Par exemple, il n'existe pas de temps de concertation officiel entre les enseignant-e-s et les AESH. Ces temps nous paraissent pourtant essentiels au bon accompagnement des élèves. Lorsqu'il a été demandé de tels temps, l'administration a répondu que c'était possible à condition de retirer une heure ponctuelle d'accompagnement à un élève.

- Les AESH sont dit « mutualisé-e-s ». Cela signifie, qu'ils et elles doivent accompagner différent-e-s élèves et sont donc de plus en plus « baladé-e-s » d'un établissement à l'autre, sans aucune considération. Aujourd'hui la réalité de leurs conditions de travail, c'est trois heures par-ci, six heures par là, avec des contrats qui changent parfois au cours de l'année. Un exemple parmi tant d'autres : un élève ayant été accompagné par... 5 AESH différentes en 6 mois ! Comment créer un lien de confiance dans de telles conditions ?

- Les AESH ne sont pas en nombre suffisant. A la rentrée, dans le 44, il en manquait 80. Cela signifie que certains élèves sont toujours en attente de l'aide qui leur est due. Dans le département toujours, il y avait 650 enfants en attente de place dans une structure médico-éducative adaptée en mars dernier. Ces structures sont de moins en moins nombreuses, les moyens qui leur sont attribués diminuent sans cesse. Y avoir une place prend plusieurs années, et ce au prix d'un véritable parcours du combattant pour les familles qui doivent multiplier les démarches administratives. En attendant, les équipes « bricolent » pour pouvoir accueillir convenablement les enfants en situation de handicap.

Derrière ces chiffres, derrière ces choix politiques, il y a des enfants, des familles, des classes, des AESH et des professeur-e-s qui souffrent. L'école inclusive ne peut pas exister si on n'y injecte pas de moyens suffisants !

Nous espérons pouvoir compter sur votre soutien et pouvoir défendre, avec vous, les conditions d'apprentissage de tous les enfants.